

Objet : Appel à propositions ; partenariat pour renforcement des capacités et plaidoyer en faveur des ASC en Côte d'Ivoire

Pays : Côte d'Ivoire
Date de publication : 17 mai 2024
Délai de soumission des demandes : 17 juillet 2024
Nombre prévu de subventions : 01

Réf : USAID/PROPEL Health /P7 Côte d'Ivoire

Chers soumissionnaires,

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme Promoting Results and Outcomes through Policy and Economic Levers (PROPEL) Health, Palladium, partenaire d'exécution de l'Agence américaine pour le développement international (USAID), recherche des demandes d'organisations de la société civile (OSC) qualifiées pour un partenariat de mise en œuvre de la stratégie de promotion de la santé communautaire du Ministère de l'Hygiène Publique (MSHP) / Direction de la Santé Communautaire et de la Promotion de la Santé (DSCPS). Le soumissionnaire retenu travaillera avec Palladium et la subvention accordée sera administrée conformément au règlement de l'USAID.

L'appel à propositions est structuré autour des principales sections suivantes :

- I.** Description générale du programme
- II.** Informations sur la subvention
- III.** Conditions d'éligibilité
- IV.** Exigences de soumission
- V.** Informations sur l'examen des offres
- VI.** Informations sur l'administration des subventions
- VII.** Autres informations
- VIII.** Pièces jointes

Le candidat retenu sera responsable de la réalisation des objectifs de P7 en rapport avec le plaidoyer en faveur des ASC en Côte d'Ivoire. Veuillez-vous référer à la « section I de l'appel à propositions, « Description générale du programme », pour une description des objectifs et des résultats attendus. Sous réserve de la disponibilité des fonds, Palladium a l'intention de fournir une subvention pour le projet retenu. Ce projet sera mis en œuvre pendant une période de six (6) mois *au maximum* avec un montant total d'attribution de **US\$25 000**. Palladium se réserve le droit de financer une partie ou aucune des demandes soumises.

Pour être éligibles, les candidats doivent fournir toutes les informations requises dans leurs propositions de projets, y compris les exigences figurant dans les pièces jointes au présent appel à propositions. Les dossiers incomplets, non conformes ou transmis après le délai de réception ne seront pas pris en considération. Le contrat de subvention sera attribué au soumissionnaire dont la candidature répond au mieux aux exigences du présent appel à propositions et aux critères d'évaluation y relatifs.

Pour d'éventuelles informations complémentaires ou questions d'éclaircissement sur l'appel à propositions, veuillez envoyer vos questions à l'adresse mackenzie.schiff@thepalladiumgroup.com en mettant en copie alassanetraore@hotmail.com avec en objet « PROPEL Health P7 Côte d'Ivoire Grant Questions ».

Palladium requiert que les propositions de projets soient soumises par voie électronique à l'adresse mackenzie.schiff@thepalladiumgroup.com en mettant en copie alassanetraore@hotmail.com **au plus tard le 17 juillet 2024 à 17h00 GMT** avec pour objet « PROPEL Health P7 Grant Application ».

La publication de cet appel à propositions ne constitue pas un engagement d'attribution de la part de Palladium, et n'engage pas non plus Palladium à payer les frais engagés lors de la préparation et de la soumission d'une

candidature. En outre, Palladium se réserve le droit de rejeter toutes ou une partie des propositions reçues. Les candidatures sont soumises aux risques du candidat, et tous les frais de préparation et de soumission sont à la charge du soumissionnaire.

Cordialement,

L'équipe de gestion des subventions de PROPEL Health P7 Côte d'Ivoire

Pièces jointes requises pour la soumission de candidature :

- A. Un formulaire de demande de subvention
- B. Un modèle de demande technique
- C. Un modèle de budget et de narration budgétaire
- D. Un accord de soumission
- E. ANNEXE A – Certifications et Représentations.
- F. ANNEXE E – Formulaire de Due Diligence

I. Description générale du programme

Palladium est leader mondial dans la conception, le développement et la mise en œuvre de l'impact positif – la création intentionnelle d'une valeur sociale et économique durable. Nous travaillons avec des gouvernements, des entreprises et des investisseurs pour résoudre les défis les plus urgents du monde. Avec une équipe de plus de 3 000 employés opérant dans plus de 90 pays et un réseau mondial de plus de 35 000 experts, nous contribuons à améliorer les économies, les sociétés et, surtout, la vie des populations.

PROPEL Health est un accord coopératif financé par l'USAID. Il s'agit d'un projet conçu pour renforcer la mise en œuvre des politiques de santé au niveau national, promouvoir la gouvernance sanitaire et renforcer le financement de la santé.

L'activité P7 est une activité dans le cadre du Projet PROPEL Health en Côte d'Ivoire. P7 est inspiré des priorités du gouvernement de Côte d'Ivoire et de l'USAID. L'objectif de l'activité est de travailler avec et par l'intermédiaire des acteurs locaux pour mener un plaidoyer ciblé et fondé sur des preuves auprès des parties prenantes nationales afin d'améliorer l'environnement propice pour les ASC en Côte d'Ivoire, y compris un financement durable.

Ainsi, dans l'optique de soutenir les soins essentiels dans la communauté (SEC) par les ASC en Côte d'Ivoire, l'USAID à travers PROPEL Health souhaite apporter un appui aux organisations de la société civile (OSC) pour mettre en œuvre des stratégies innovantes pour le renforcement de la santé communautaire et de l'environnement favorable pour les ASC. Ces stratégies reposeront sur un plaidoyer soutenu, une mobilisation et une gestion conséquente des ressources financières et un engagement communautaire pour un changement social et comportemental durable.

I. Contexte et justification de la subvention

En adoptant les soins de santé primaires (SSP) comme principale stratégie, la Côte d'Ivoire s'est engagée à développer des actions de protection et de promotion de la santé en faveur de tous. La santé communautaire est au cœur de cette approche. Pour atteindre les objectifs visés, le MSHP a entrepris des réformes pour renforcer le cadre institutionnel et organisationnel des interventions communautaires par l'élaboration de plusieurs documents importants, comme le Plan Stratégique National de la Santé Communautaire (PSNSC). Le MSHP de Côte d'Ivoire à travers la DSCPS a travaillé pour harmoniser les approches communautaires en vue d'offrir un paquet intégré standardisé de services promotionnels, préventifs, curatifs et de surveillance, en faveur de tous. Les revues à mi-parcours et les évaluations finales de la mise en œuvre des différents plans ont permis d'apprécier la qualité de leur mise en œuvre et de tirer les leçons permettant de définir de nouveaux axes stratégiques de la santé communautaire.

Un objectif important du Ministère de la Santé de Côte d'Ivoire et de ses partenaires comme l'USAID est d'améliorer les résultats de santé de tous ceux qui vivent en Côte d'Ivoire, en particulier les femmes et les enfants, grâce au déploiement élargi d'un programme de santé équitable et intégré. Pour y parvenir, la DSCPS et ses partenaires mettent en œuvre une approche globale du système qui est dirigé localement, adaptative, intégrée, multisectorielle et socialement inclusive. Le Ministère de la Santé et ses partenaires travaillent pour fournir un ensemble de soins de santé primaires intégrés et adaptés jusqu'au plus bas niveau à travers les ASC. Les programmes de SEC sont mis en œuvre par des structures complexes avec la participation de plusieurs partenaires.

Une analyse situationnelle a été conduite en Côte d'Ivoire en 2023 par Palladium et la DSCPS, avec le soutien de l'USAID, avec les contributions de plusieurs parties prenantes clés, pour :

- Examiner les politiques actuelles et les standards de programmes de la santé communautaire afin de proposer des pistes pour pérenniser les activités des ASC
- Identifier les sources actuelles de financement des ASC (dont leurs motivations, formations, fournitures, etc.)

- Fournir des informations qui permettront d'éclairer des options politiquement et financièrement viables pour le financement durable et rentable du programme ASC par le gouvernement de la Côte d'Ivoire

Les résultats de cette analyse mettent l'accent sur le besoin de relever certains défis. L'implication et la participation des OSC est un paramètre important pour relever les défis. Pour y parvenir PROPEL Health P7 recrutera une OSC pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies de plaidoyer en faveur d'un environnement propice pour les ASC, y compris mais sans y limitant un financement durable, une gestion harmonisée, la fourniture des équipements nécessaires, etc. PROPEL Health P7 apportera une assistance technique à l'OSC retenue pour la subvention.

2. Objectifs

Le programme de subvention de PROPEL Health P7 dans le cadre du plaidoyer en faveur des ASC et la santé par les acteurs communautaire poursuit quatre (4) objectifs :

- 1.1. Renforcer les capacités d'une OSC en matière de plaidoyer, de soutien aux programmes de santé communautaire et de la lutte contre les effets liés au changement climatique via les SEC.
- 1.2. Développer et mettre en œuvre une stratégie de plaidoyer en faveur des ASC et une feuille de route pour l'approche de plaidoyer.
- 1.3. Mobiliser les partenaires nationaux et communautaires à travers des actions de plaidoyer en faveur des ASC et la santé communautaire, y compris un évènement de plaidoyer.

3. Portée du programme de subvention

Dans la mise en œuvre du projet PROPEL Health P7, l'OSC retenue développera prioritairement les activités autour des domaines suivants :

- **le plaidoyer** : il s'agira ici de faire le plaidoyer en faveur des ASC.
 - **l'engagement communautaire** : il s'agira d'engager les organisations et les leaders communautaires dans la promotion des SEC/ASC. Ainsi, l'engagement communautaire sera apprécié par l'adhésion de ces leaders à la cause des ASC ; les engagements des leaders communautaires seront suivis à travers un mécanisme fiable préalablement défini afin de s'assurer leur état de mise en œuvre effective ;
 - **la mobilisation des ressources** : elle se fera auprès des acteurs locaux (par exemple, le secteur privé) en vue d'améliorer l'environnement financier des ASC. Cela nécessite une identification préalable des personnes physiques et/ou morales capables de prendre des décisions et de financer les SEC/ASC ;
- Le plaidoyer et le dialogue communautaire seront utilisés comme stratégies essentielles pour la mise en œuvre des interventions selon les domaines ci-hauts définis.

4. Suivi et Évaluation

PROPEL Health P7 soutiendra l'OSC bénéficiaire pour améliorer la performance de son organisation dans des domaines spécifiques où ils perçoivent des lacunes ou cherchent à se développer, tels que le plaidoyer, des domaines techniques d'expertise en rapport avec les ASC et la santé communautaire et le renforcement organisationnel en fonction des engagements de Palladium envers l'USAID pour la mise en œuvre de P7. Après la sélection, PROPEL Health P7 facilitera un processus de planification des activités à mener avec l'OSC bénéficiaire pour définir des objectifs de performance, élaborer un plan pour les atteindre et déterminer les mesures appropriées, tout en établissant des plans de suivi. Palladium et l'OSC bénéficiaire identifieront des domaines prioritaires d'amélioration et des objectifs de performance spécifiques.

Pendant la mise en œuvre des activités, l'OSC rendra compte des indicateurs convenus à la suite de l'élaboration du plan de travail après l'attribution. Les indicateurs seront liés aux activités du plan de travail, et les sources de données et les lignes de base seront établies lors de la phase d'élaboration du plan de travail, en partenariat avec PROPEL Health P7.

II. Informations sur les subventions

PROPEL Health P7 a l'intention d'émettre une convention de subvention avec l'OSC retenue pour une période de six (6) mois *au maximum* à compter de la date d'attribution de la subvention.

Pendant la durée de la subvention, le bénéficiaire rendra compte à la chargée de programme **Mackenzie Schiff** pour les questions techniques, le suivi et l'évaluation, et pour les orientations générales relatives à la subvention. Palladium fournira les éléments de rapportage nécessaires à l'OSC sélectionné.

En outre, après l'attribution de la subvention, Palladium fournira une formation et des conseils ciblés pour renforcer les capacités du bénéficiaire de la subvention sur les aspects techniques, administratifs et financiers de la gestion du projet. Enfin, Palladium supervisera la mise en œuvre de la subvention afin de permettre une gestion transparente et saine du projet.

III. Conditions d'éligibilité

Les organisations de la société civile qui souhaitent répondre à cet appel à propositions doivent satisfaire aux critères d'éligibilités suivants et fournir les documents justificatifs correspondants :

Critères d'éligibilité	Documents justificatifs correspondants
1. Être enregistré comme une organisation à but non lucratif, une association ou une organisation non gouvernementale en Côte d'Ivoire et être légalement autorisée à exercer	Certificat d'enregistrement de l'organisation Certificat d'immatriculation Identifiant Financier Unique (IFU) Statuts et règlements intérieurs
2. Avoir au moins deux ans d'expériences dans les domaines d'interventions cités dessus ci-dessus (cf. I.4) en Côte d'Ivoire dont une année sur le terrain (zone communautaire et péri urbain) d'intérêt pour la mise en œuvre des activités	Attestation de service fait ou tout autre document justifiant l'expérience requise. Une attestation de la Direction Nationale de la Santé Communautaire serait un plus ?
3. Ne pas être affilié à un parti politique	Statuts et règlements intérieurs
4. Démontrer une capacité à gérer la subvention et à mener les activités auxquelles elle soumissionne	CV des responsables Rapports d'activités pertinentes Rapports financiers Statuts et règlements intérieurs
5. Avoir un numéro Identifiant Unique d'Entité (IUE)	Tous les bénéficiaires potentiels doivent avoir ou être en mesure d'obtenir un numéro IUE.
6. Avoir soumis une demande technique conformément aux termes et conditions de l'appel de demandes	Le formulaire de la demande technique renseigné et signé.
7. Avoir présenté un budget dans les limites de financement définies par l'appel de demandes	Le modèle de budget dûment rempli.

IV. Exigences de soumission des candidats

Les offres, en réponse à ce présent appel à propositions, doivent être soumises **au plus tard le 17 juillet 2024**. Les OSC intéressées doivent soumettre leurs demandes de projets par email à : mackenzie.schiff@thepalladiumgroup.com et en copie alassanetraore@hotmail.com avec pour objet « PROPEL Health P7 Côte d'Ivoire Grant Application ».

Les candidats doivent soumettre ce qui suit :

- a) une demande de subvention (formulaire ci-joint) ;
- b) une demande technique (modèle ci-joint) ;
- c) une demande de budget (modèle ci-joint) ;
- d) un accord signé du soumissionnaire (ci-joint) ;
- e) une copie du certificat d'enregistrement de l'organisation (reconnaissance légale) ;
- f) une copie du certificat d'immatriculation (Identifiant Financier Unique) ;
- g) une copie des curriculum vitae des membres de l'équipe ;
- h) une copie des attestations de services faits ou toutes autres pièces justifiant l'expérience requise ;
- i) une copie du dernier rapport annuel d'activités ;
- j) une copie du dernier rapport annuel financier ;
- k) une copie des statuts et du règlement intérieur de l'organisation.

En plus des documents de candidature énumérés ci-dessus, certains documents doivent être soumis par le candidat afin que Palladium puisse prendre une décision responsable. Les candidats doivent soutenir cette décision à travers les documents de responsabilité suivants :

- l) **ANNEXE A** - Certifications et Représentations : le candidat devra lire, remplir, signer les sections pertinentes et renvoyer le formulaire complet à Palladium.
- m) **ANNEXE B** - Subvention à Montant Fixe et Dispositions Obligatoires et Plan de Marquage/Branding : le candidat devra examiner les clauses obligatoires de l'USAID qui seront incluses dans le contrat de subvention.
- n) **ANNEXE C** - Questionnaire d'évaluation des risques : le candidat devra examiner le document.
- o) **ANNEXE D** - Code de Conduite des Partenaires : le candidat devra examiner le document.
- p) **ANNEXE E** - Formulaire de Due Diligence : le candidat devra examiner, remplir, signer et renvoyer le formulaire complet à Palladium.

Les propositions doivent être rédigées en français, en police Arial 12, et soumises en PDF. Les documents officiels (signés), les notes de service et les certifications peuvent également être soumis au format PDF. Le budget doit être élaboré dans Microsoft Excel avec des zones d'impression définies sur du papier de format lettre de 8,5 x 11 pouces.

NB : les candidatures des organisations féminines et de jeunes sont vivement encouragées.

V. Information sur l'examen des offres

1. Processus d'examen et d'évaluation des offres

Le processus de sélection se déroulera en deux étapes. La première étape consistera en une appréciation des soumissionnaires sur la base des critères d'éligibilité énumérés dans la partie « III. Conditions d'éligibilité. » Au cours de la deuxième étape, le comité d'évaluation de PROPEL Health P7 évaluera les propositions des candidats ayant franchi la première étape. L'évaluation sera menée selon les critères d'évaluation indiqués ci-dessous.

2. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées en fonction des critères suivants :

Critères d'évaluation	Description	Points/100
Qualification des membres de l'équipe (2 CV clés)	Les membres de l'équipe ont démontré une expérience dans la mise en œuvre des programmes de plaidoyer au niveau communautaire	15
Capacités organisationnelles	Forte capacité de l'organisation (logistique, ressources humaines, manuel de procédures) à mener à bien les activités proposées Description claire des rôles et des responsabilités des membres de l'équipe	15
Expériences / Performances passées	Mise en œuvre réussie d'activités similaires dans le passé / Identification des leçons apprises	10
Approche méthodologique	Les méthodes et les outils de travail clairement définis prenant en compte les spécificités des cibles	15
Plan stratégique/plan d'action	Activités proposées pertinentes et en adéquation avec les meilleures pratiques Prise en compte des délais de mise en œuvre du projet avec un chronogramme clair	20
Budget	Pertinence du budget au regard des activités proposées	15
Approche genre et équité	Équité dans la mise en œuvre des interventions (participation active des femmes et des jeunes)	10

VI. Informations sur le système d'allocation des fonds

a. Audit préalable

Tous les candidats sélectionnés feront l'objet d'une évaluation des risques afin de s'assurer qu'ils sont en mesure de recevoir des fonds de l'USAID et d'en rendre compte. Au cours de l'évaluation des risques, il sera demandé aux candidats de présenter des documents organisationnels pertinents et de se soumettre à un audit préalable. Ces documents seront demandés lorsque l'évaluation des risques commencera.

b. Avis d'attribution

Après l'approbation de l'USAID, les soumissionnaires sélectionnés recevront un avis d'attribution signé par un représentant de Palladium en tant que document d'autorisation.

c. Plan de travail

Les soumissionnaires sélectionnés devront élaborer un plan de travail en incluant les livrables demandés et un budget détaillé de la période de mise en œuvre. Un calendrier de paiement devra être établi en fonction des livrables.

d. Rapports

L'OSC devra se conformer aux exigences de rapports mensuels basés sur un modèle de rapport qui sera fourni par PROPEL Health P7. Les rapports seront soumis par voie électronique à la gestionnaire des subventions et au chargé de programme de PROPEL Health P7.

e. Normes d'utilisation et affichage du logo de l'USAID et de PROPEL Health

Le candidat retenu doit suivre la disposition standard obligatoire intitulée "MARKING AND PUBLIC COMMUNICATIONS UNDER USAID-FUNDED ASSISTANCE (DECEMBER 2014)" or "MARKING AND PUBLIC COMMUNICATIONS UNDER USAID-FUNDED ASSISTANCE (JULY 2015)" pour préparer le plan d'affichage et d'identification. Ceci est une disposition obligatoire dans toutes les subventions, sauf en cas d'exclusion.

VII. Autres informations

1. Questions concernant l'appel de demandes

Les questions relatives à cet appel à propositions doivent être soumises par courriel à mackenzie.schiff@thepalladiumgroup.com avec en copie alassanetraore@hotmail.com et avec pour objet « PROPEL Health P7 Côte d'Ivoire Grant Questions ».

2. Droit de mener des négociations

PROPEL Health P7 se réserve le droit de mener des négociations sur la seule base des candidatures écrites s'il décide qu'il est de son intérêt de le faire. En outre PROPEL Health P7 se réserve le droit de ne pas accepter une candidature et de ne pas passer à la phase d'attribution.

VIII. Pièces jointes

Les OSC intéressées par cet appel à propositions, sont invitées à envoyer un mail à l'adresse suivante : mackenzie.schiff@thepalladiumgroup.com avec pour objet « Pièces jointes _PROPEL Health P7 Côte d'Ivoire Grant », pour recevoir les pièces requises pour la soumission.

1. Pièces jointes requises pour la soumission

[Formulaire de demande subvention](#)

[Modèle de demande technique](#)

[Modèle de budget et de narration budgétaire](#)

[Accord du soumissionnaire](#)

[Annexe A – Certifications & Représentations](#)

[Annexe E – Formulaire de Due Diligence](#)

2. Pièces jointes à titre d'information des soumissionnaires

Annexe C – Questionnaire d'évaluation des risques
Annexes D – Code de conduite des partenaires